



# Marché Libre

## L'offre publique initiale

L'IPO de 5<sup>ème</sup> Saison n'a pas connu le succès prévu. Un peu moins de 0,2 million d'euros ont pu être levés, soit 25% de l'augmentation de capital ou 130.000 euros et 10% du placement obligatoire ou 75.000 euros. La prolongation de l'opération avec 2 mois n'a donc pas aidé la société.

## Historique

**1992:** Daniel Camus, un footballeur professionnel et actuel dirigeant de 5<sup>ème</sup> Saison, se lance dans la commercialisation des espaces publicitaires et le développement de l'image des clubs dans lesquels il joue (RWDM, AA Gent, KV Mechelen, RSC Charleroi,...)

**1997:** avec l'aide d'un associé, il investit dans le secteur de l'ameublement et de l'immobilier. Il loue ainsi pendant plusieurs années du mobilier à des professionnels (institutions), bureaux et espaces événementiels (exemple : Fête de Wallonie).

**1999:** création de la société anonyme 5<sup>ème</sup> Saison.

Au fil du temps, la société continue à agrandir sa base de données clients et professionnels grâce notamment à l'activité médiatique de Daniel Camus, qui entre autres travaille dans la section sportive de Belgacom TV en 2005. Ainsi, il renforce ses relations et son expertise dans le domaine de l'événementiel de luxe.

**2005:** 5<sup>ème</sup> Saison se lance définitivement dans l'événementiel avec une ouverture au grand public. La société développe non seulement l'activité d'événement privé, mais aussi des productions exclusives visant le consommateur :

- Ultimate Ice White Night au Conrad en décembre 2005 (environ 1.600 participants)
- Woomen on top depuis février 2006 (environ 10.000 participants)
- Urban beach au Conrad en juillet 2006 (près de 60.000 personnes rassemblées)
- Magic Sunday : événements pour les enfants et les familles avec animations (6.000 participants)
- Cointreapolitan en mai 2007 (10.000 participants)
- Terrace Beach en août 2007 (25.000 participants)

## Valorisation du titre

La méthode des multiples utilise un échantillon d'entreprises comparables, c'est-à-dire les sociétés françaises GL Events et Public Système. La moyenne d'un nombre de multiples de ces sociétés donne une valeur de 1,608 million d'euros (2,42 euro par action) pour 5<sup>ème</sup> Saison.

Par l'utilisation de la deuxième méthode dite des discounted cash flows, on obtient une valeur de 2,765 millions d'euros (4,16 euro par action). Sur la moyenne de 3,29 euro une décote de 25% a été appliquée pour obtenir un prix de 2,48 euro par action.

Gert De Mesure

**Disclaimer.** Cette publication est donnée uniquement à titre d'information et ne constitue en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente de placements ou d'engagement dans toute autre transaction. Elle n'est pas destinée à être publiée ou communiquée à toute personne dans toute juridiction où ceci aurait pour effet d'enfreindre les lois ou règlements applicables.

Bien que cette publication soit émise de bonne foi, aucune garantie n'est donnée, ni explicite, ni implicite. NYSE Euronext et ses sociétés liées (ainsi que leurs administrateurs, employés et mandataires) au(x) site(s) web desquelles la publication paraît, décline toute responsabilité –de quelque nature- à propos de la précision, l'exactitude et l'exhaustivité de cette publication.

Vous devez contrôler l'exactitude des informations dans cette publication vous-même et, au cas où vous souhaiteriez négocier ou offrir à la vente des produits sur les marchés de NYSE Euronext, au préalable vérifier les obligations et droits légaux qui nous sont applicables sur vous ainsi que les risques y afférents.

---